

Le 21 nivôse de l'an 2 de la république une et indivisible, en l'assemblée de nous maire et officiers municipaux de cette commune, tenue au lieu ordinaire de nos séances il est fait d'abord lecture des lois nouvelles envoyées par le directoire de la Franciade.

- 1 - d'une lettre du 1<sup>e</sup> nivôse, district Franciade relative au recensement des armes ;
- 2 - une autre du 6 nivôse à laquelle le directoire nous requiert de faire l'inventaire du bois pour brûler et du charbon existant pour l'étendue de cette commune.
- 3 - une autre du 1<sup>e</sup> nivôse, par laquelle le directoire nous invitait lui faire passer les renseignements concernant, premièrement, le nombre de chevaux existant dans chaque commune du district, deuxièmement l'emploi de ces chevaux, troisièmement le recensement des fourrages de toute nature comme foin, avoine, luzernes, trèfle, .
- 4 - demande du district de Franciade par laquelle le directoire demande à faire le tableau des bestiaux de cette commune ; et l'envoyer par courrier sans délai.
- 5 - enfin une autre aussi du district Franciade du 9 courant; par laquelle le directoire demande le nombre de charrues, et de demi-charrues existant dans cette commune, tant celles affermées que celles tenues par les cultivateurs eux-mêmes, d'indiquer les graduations de de chaque charrue tant pour la quantité que pour la nature des denrées et enfin d'évaluer toutes les graduations en quintaux ou 100 livres près afin de pouvoir arriver à des résultats généraux.

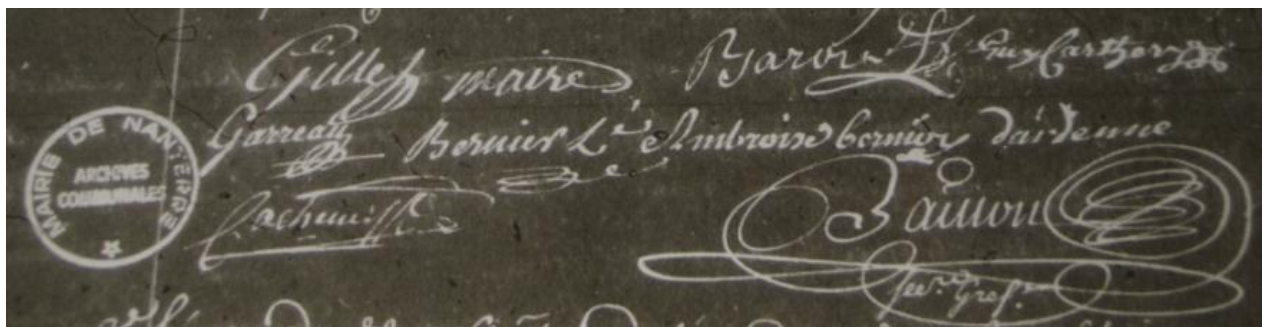
L'assemblée après avoir entendu la lecture qui a été faite par le secrétaire greffier de toutes les lettres susmentionnées; et pour satisfaire aux contenus d'icelles arrête qu'il sera nommé sur-le-champ de commissaire pris tant dans son sein que dans les notables de cette commune ; et dont la composition qui a été faite par le citoyen maire; les citoyens Chauvricourt et Sebeau notables pour faire le recensement des armes et recevoir la déclaration de tout ce qui les gardent.

L'assemblée a arrêté à l'unanimité qu'elle nommait les citoyens Chauricourt et Lebeau pour procéder au recensement; ce qu'ils ont présentement accepté et promis de rendre compte dans les plus brefs délais du résultat de leur opération.

Il a été proposé aussi de nommer les citoyens Jean Giroud, officier municipal Jean Lebel notable pour faire l'inventaire des bois à brûler et les charbons ainsi que les bestiaux de cette commune, comme aussi de faire l'État des charrues et demi- charrues suivant la lettre du district.. La proposition mise aux voix par le citoyen maire acceptée à l'unanimité. En conséquences, le citoyen Giroud et le citoyen Lemesle sont nommés commissaires pour remplir une mission ci-dessus. Et l'assemblée les autorise à faire recherches et perquisitions nécessaires pour parvenir à faire l'opération dont ils sont chargés. Les Citoyens Giroud et Lemesle ont accepté la mission à la charge de rendre compte des résultats de leurs opérations dans le plus court délai.

Et enfin pour l'exécution de la lettre du 1<sup>e</sup> nivôse relative aux chevaux et au recensement des fourrages de toute nature il a été proposé de nommer pour commissaire les citoyens Bernier l'ainé,, officier municipal et Dardenne notable. La proposition a été mise aux voix et a été acceptée à l'unanimité. En conséquence les Citoyen Bernier et Dardenne sont nommés commissaires pour constater que le nombre de chevaux, leur emploi et pour faire le des fourrages de toute espèce qui existent cette commune, ce qu'ils ont présentement accepté.

Pour les citoyens maire et officiers municipaux, signés avec moi secrétaire greffier ainsi que les commissaires notables susnommée



The image shows a close-up of a handwritten document. On the left, there is a circular stamp with the text "MAIRIE DE NANTERRE" around the perimeter and "ARCHIVES COMMUNALES" in the center. The document is filled with cursive handwriting. Legible signatures include "Gilletz maire", "Baron L. Guisart", "Bernier l'ainé", and "Dardenne". There is also a large, stylized signature that appears to be "Bailou". The handwriting is dense and fills most of the page.